

# DAMPIERRE-LES-BOIS



## Info- **EXPRESS**

N° 194 - JUILLET 2015



ÉDITO

### Bonnes vacances !

Le mois de juin été très riche en matière d'animations : Marché du soir, fêtes et kermesse des écoles, Fête de la musique, tournoi Pierre Nasica, feux d'artifice. Toutes ces manifestations organisées en extérieur ont bénéficié de conditions météo favorables et connu un vif succès.

Au niveau du Conseil municipal, l'activité a été très intense : les marchés concernant les différents projets ont été attribués. L'entreprise Climent réalisera les travaux de voirie sur le secteur du Gros Pré à partir du 7 septembre prochain. Le cabinet d'architecture Donzé a été retenu pour définir le programme des travaux qui seront réalisés sur les bâtiments communaux.

Lors de sa séance du 6 juillet, le Conseil municipal a également validé la création d'une ZAC à vocation d'habitat sur le secteur de la Combe Saint-Laurent. Ce dossier n'est pas simple mais il est vital et indispensable pour l'avenir et le développement du village. A cette fin, une déclaration d'utilité publique est engagée pour accompagner la réalisation future du projet.

Après l'épisode caniculaire très éprouvant pour les organismes, je souhaite à chacune et chacun, petits et grands, de passer bonnes vacances et de profiter d'un repos bien mérité.

Marc TIROLE

ACTUALITÉ

### Un an de travail



*Un prix d'excellence pour les exposantes du jour.*

Comme elles ont coutume de le faire, les artistes de l'Atelier d'Arts plastiques ont présenté leur travail de l'année écoulée lors de l'exposition qui s'est tenue les 13 et 14 juin à la Salle des Fêtes. Et c'est un festival de couleurs qui a ainsi été proposé aux visiteurs, l'unique point commun de toutes ces œuvres aux sujets et aux techniques bien différents, des portraits et corps voluptueux aux paysages méditerranéens ou enneigés en passant par les fleurs et les natures mortes...

Les élèves du professeur Claude Bellaton méritent donc largement ce « prix d'excellence » que n'a pas hésité à leur accorder le public.



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN  
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66  
Impression ESTIMPRIM  
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18 - Ouverture **lundi, mercredi, vendredi** de 8h30 à 12h  
et de 14h30 à 18h, **mardi** de 14h30 à 18h, **jeudi** de 8h à 12h et de 14h à 17h  
Site internet : [www.dampierrelesbois.fr](http://www.dampierrelesbois.fr)

# L'adieu à la communale

À quelques jours des vacances scolaires, la Municipalité a sacrifié à une tradition bien établie en recevant les élèves de CM2 qui, à la rentrée prochaine, entreront en 6<sup>ème</sup> au collège. Cette année, ils étaient vingt dans ce cas (douze filles et huit



*Des fleurs pour les bénévoles encadrant les rythmes scolaires.*

garçons) et le Maire Marc Tirole les a félicités pour leurs bons résultats scolaires. Puis au nom de la commune, il leur a remis le traditionnel dictionnaire, accompagné cette année d'un autre dictionnaire d'anglais, d'une clé USB et du Livret du Citoyen.

Enseignants, parents d'élèves et bénévoles assurant l'encadrement des activités des nouveaux rythmes scolaires avaient été associés à cette réception conviviale : ce fut aussi l'occasion de remettre quelques fleurs aux bénévoles donnant de leur temps chaque soir auprès des enfants dampierrois.

Les élèves récompensés : Roxane BORDICHINI, Laura CHEVRIER, Maëlyss DEMOUGE, Alexandrine JAMROSEK, Louane MONNIN, Tycia MUSSOT, Clotilde PEREIRA DA COSTA, Mathilde SIMONIN, Noémie TABET, Ambre THUREL, Sarah TURPIN, Marie ZIVANOVIC, Jules BLANCHOT, Hugo CHAMBARD, Quentin DA COSTA, Thomas DIDEY, Antonin DURIEZ, Fabio GUILLET, Théo LOEUIL, Mathis PERSONENI.



*Les élèves de CM2 admis en 6<sup>ème</sup> à la rentrée.*

## Une Fête de la Musique conviviale



*Le public a découvert la voix de Céline.*



*Une belle soirée placée sous le signe de la musique.*

Malgré une météo mitigée et une température pas franchement estivale, la bonne ambiance a régné lors de la Fête de la Musique proposée par le Comité des Fêtes. Dès le début de la soirée... et jusqu'à une heure avancée, les groupes se sont succédé sur le podium installé au pied de la Salle des Fêtes : la talentueuse chanteuse dampierroise Céline, ainsi que les groupes Crossroad, Airplaners et In Sink ont entraîné dans leurs rythmes un public conquis.



*Les groupes In Sink, Crossroad et Airplaners ont animé la soirée.*

# Projet de Zac à la Combe Saint-Laurent

En partenariat avec la SedD, il a été conduit une étude de faisabilité relative à l'aménagement du secteur de la Combe Saint-Laurent. L'objectif du projet est d'aménager un secteur de deux hectares environ, en cœur de bourg, en vue d'y réaliser des logements. Des études opérationnelles (sols, topographie, etc.) ont été menées. Les conditions de la faisabilité de l'opération ont été présentées au Conseil municipal. Le projet nécessite de recourir à une Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation des travaux, la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme et, à défaut d'une maîtrise foncière amiable, en vue d'engager une procédure d'expropriation. Il apparaît ainsi opportun d'envisager la création d'une opération d'aménagement dans le cadre d'une procédure de ZAC.

Dans le cadre de cette procédure et conformément aux dispositions de l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme, il convient d'engager la concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées sur les bases des objectifs suivants :

- création d'une offre dédiée aux accédants et primo-accédants en centre bourg de la commune,
- résorption d'une « dent creuse » en tissu urbain,
- mixité des typologies et de destination d'habitat,
- 20 à 40 logements en fonction des possibilités de développement urbain à étudier,
- créer un paysage urbain dès la rue de Beaucourt,
- requalifier les espaces publics du centre bourg (trafic, liaison, etc.),
- en s'inscrivant dans une démarche d'écoquartier, favoriser la lecture paysagère du site.

**Pour tous renseignements, deux permanences seront assurées en Mairie :  
mercredi 29 juillet et mercredi 2 septembre de 9h à 12h.**

## La fête dans les écoles



*Les bambins de l'école maternelle en représentation.*



*Spectacle à la Salle des Fêtes pour les élèves du primaire.*

Dans les écoles, tout finit par des chansons ! A l'école maternelle (le 13 juin) comme à l'école primaire (le 27 juin), la fin de l'année scolaire a été marquée par de grandes fêtes qui ont rassemblé enfants, parents d'élèves et enseignants. A la maternelle, les bambins ont présenté un petit spectacle à leurs parents, la journée se poursuivant par une kermesse.

Même chose pour le primaire, dans une Salle des Fêtes bien garnie, avec un spectacle au cours duquel les classes se sont succédé sur la scène pour présenter chants, danses et rondes, avec notamment un hommage aux « Poilus » de la grande guerre, en relation avec un travail effectué tout au long de l'année par les enfants de la classe de CM1-CM2.

## Goûter de fin d'année scolaire

Les ateliers des rythmes scolaires sont également en vacances jusqu'à la rentrée : un goûter a terminé l'année scolaire pour les élèves et les bénévoles qui leur ont enseigné l'art du tressage pour des réalisations en rotin.



*Fiers de leurs réalisations en rotin...*

## Reprise des Ateliers d'écritures

Les Ateliers d'écriture et de poésie reprendront le **jeudi 17 septembre** prochain à 17h30 à la Médiathèque du Centre Socio-Culturel. Tous renseignements et précisions pourront éventuellement être apportés sur place ce jour-là.

### Horaires de la Mairie en août

Durant le mois d'août, la Mairie fermera ses portes au public à **17h**.

### Horaires des déchetteries

Depuis le 6 juillet 2015, les horaires d'ouverture des quatre déchetteries de Pays de Montbéliard Agglomération (Montbéliard, Seloncourt, Vieux-Charmont et Voujeaucourt) ont été modifiés ainsi :

**Période été (d'avril à octobre) :**

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h / 14h à **17h45**

- mardi : 14h à **17h45**

- samedi : 9h à 12h / 13h30 à **18h15**

### Rappel collecte des encombrants

Les déchets encombrants, cela pose souvent problème ! Désormais, un programme la collecte par Internet.

Ce service, simple et rapide, vous est proposé par PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION sur **agglomontbeliard.fr** rubrique **DECHETS** (ou lien direct <http://www.agglomontbeliard.fr/index.php?id=1011>)

Réservez au moins 48 heures avant la date indiquée dans le calendrier de collectes de votre commune.

## Restrictions d'eau

Par arrêté préfectoral du 2 juillet 2015 (l'arrêté est consultable dans son intégralité en Mairie), l'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules (hors stations professionnelles) est interdite. De même, le remplissage de toutes les piscines privées est interdit, y compris pour les piscines démontables et gonflables.

L'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs est interdit de 8 h à 20 h (les jardins potagers ne sont pas concernés).

Le lavage des terrasses, toitures et façades est également interdit.

Les services de l'Etat, de la Police et de la Gendarmerie veilleront au respect des dispositions arrêtées. Le montant de l'amende sera de 1.500 € par infraction.

*Tolérance : il est permis de remplir les piscines réalisées par des professionnels et les piscines d'une capacité inférieure à 2 m<sup>3</sup>.*

## Pour Pierre...

Cinq ans déjà que Pierre Nasica est parti... et cinq ans que le challenge qui porte son nom, mis sur pied par son «pote» Bastien Cardey, lui rend hommage chaque année au cœur de l'été. Pour cette cinquième édition, plus de deux cents footballeurs, répartis en 26 équipes, ont ainsi «communié»



*La remise des récompenses.*

balle au pied, au cours de matches certes disputés, mais surtout empreints d'amitié et de fair-play. L'objectif n'était pas la performance, la victoire finale des «Galactiques» restant une anecdote. L'essentiel était évidemment l'hommage au jeune disparu et l'émotion a été palpable lors de la remise des récompenses en présence des parents de Pierre et du Maire Marc Tirole.

## Pique-nique entre ados



*Une belle journée pour les les jeunes du Club Ados.*

Seize ados de la Bibliothèque se sont réunis le 27 juin pour un pique-nique en forêt afin de fêter la fin de l'année scolaire. La journée a été rythmée par des jeux, une bonne balade en forêt, des échanges littéraires... et la joie de se retrouver. Tous les participants étaient ravis et se donnent rendez-vous pour fêter Halloween.

## Fin de tournoi au Tennis-Club

C'est par une chaleur caniculaire que s'est déroulé le traditionnel tournoi interne de tennis.

Une quinzaine de participants se sont affrontés en simples mais également, grande nouveauté, également en doubles. Comme à chaque fois, la bonne humeur et la sportivité ont régné durant les deux semaines de compétition.



*La photo finish sous le soleil, casquette obligatoire...*

**Les lauréats de l'édition 2015 sont : Romain Thiery** (meilleur jeune espoir), **Tristan Cardey** (vainqueur NC hommes), **Thomas Grandjean** (vainqueur hommes), **Nadine Monteillet** (vainqueur dames), **Thomas Grandjean** et **Pierre-Emmanuel Tirole** (vainqueurs double hommes), **Maryse Grandjean** et **Nadine Monteillet** (vainqueurs double dames).